

COMMUNIQUE DE PRESSE

La communauté de communes poursuit son engagement pour l'avenir de la santé en Lomagne Gersoise

Ce mardi 8 août, le Président Jean-Louis CASTELL se réjouissait de signer la seconde convention d'accompagnement en étude de médecine avec Ophélie PORTHAULT, étudiante en 6e année de médecine à la faculté de Toulouse, et originaire de la commune de LECTOURE.

En présence de Claude DUMAS, représentant le Maire de la commune, il a été ravi d'engager avec elle cet accompagnement qui lui permettra de bénéficier rapidement d'équipements informatiques (ordinateur portable, imprimante, disque dur...) qui l'accompagneront dans ses études et lui garantir une bourse de rentrée annuelle pour faire face à l'acquisition des ouvrages nécessaires.

Depuis mars 2017, la politique volontariste de la Lomagne Gersoise pour inciter les médecins et les étudiants fraîchement diplômés à venir s'installer et construire un projet de santé basé sur un engagement collectif connaît un réel et franc succès.

Jean-Louis CASTELL rappelait ainsi les actions concrètes déjà engagées comme l'aide accordée pour l'implantation du Dr Thierry Danisevicius à Fleurance, l'accompagnement de l'association des professionnels de santé du Lectourois dans leur projet de pôle de santé, la signature de la première convention d'accompagnement étudiant avec Faustine ROUX, et la découverte du territoire communautaire pour les internes en stage dans le département lors des Cuivro Foliz, au cours de laquelle des contacts sérieux ont été noués.

En complémentarité de l'action du Conseil départemental (# Futurs médecins, dites 32), qui était représenté par Marie-Neige PASSARIEU, chargé de mission santé pour l'ensemble du département, et en lien avec l'ordre départemental des médecins, il a insisté sur le succès de ce dispositif d'aides pour accompagner les étudiants en médecine pendant leurs études, à partir de leur rentrée en 4^{ème} année, en contrepartie d'un engagement d'implantation sur le territoire communautaire en activité libérale de 5 ans.

Ophélie PORTHAULT, qui sera accompagné également pour pouvoir prétendre par ailleurs à un contrat d'engagement de service public (CESP) avec l'ARS, qui lui permettra de bénéficier d'une allocation mensuelle pour ses études, a chaleureusement remercié les élus présents et réaffirmé sa ferme volonté de revenir exercer en médecine générale dans ce territoire qu'elle connaît bien.

Jean-Louis CASTELL se félicite de voir les jeunes du territoire s'engager à revenir exercer en Lomagne Gersoise et livrait une nouvelle information preuve du succès de ce dispositif, puisqu'une autre convention devrait rapidement être signée !

